



BULLETIN INDIVIDUEL ADHESION 2020/2021

LE CLUB

- 16 chemin des Bogeys 73100 Grésy-sur-Aix
- www.rocetvertige.net
- rocetvertige@gmail.com
- 07.81.82.31.30

INSCRIPTIONS

- **Les inscriptions auront lieu au complexe sportif de Grésy sur Aix, le samedi 5 septembre lors du forum des associations.**
- Les inscriptions déposées dans **la boîte aux lettres du club ne seront plus acceptées.**
- La licence FFME est dématérialisée, vous recevrez par SMS ou email les codes qui vous permettront de l'imprimer à partir de votre espace personnel sur le site internet www.ffme.fr Il est donc indispensable de nous indiquer un numéro de téléphone portable et une adresse mail valide.

**ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉES
SEUL LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTÉS
(DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES)**

ACTIVITÉ ESCALADE

- Les créneaux se déroulent sur le mur d'escalade du centre omnisports de Grésy-sur-Aix (gymnase). Au 3e trimestre, les créneaux se dérouleront sur des sites naturels en falaise selon la météo.
Sites : Brison baie de Grésine, Cessens, ...
Les horaires sont disponibles sur le site internet du club
- Pour les séances en extérieur, il est indispensable de se munir de bonnes chaussures, de vêtements adaptés, chapeau, crème solaire, eau, ...
En cas de conditions météo incertaines, la décision de maintenir la séance ou de repli au gymnase est prise au plus tôt la veille, au plus tard à l'heure de la séance par l'encadrant.
- Le club dispose de matériel mis à la disposition des adhérents (cordes, baudriers, freins d'assurance, chaussons, casques).
- Créneaux samedi matin (enfants)
 - 8h20-9h30 (années 2012/2013) : 8 places
 - 9h30-10h40 (années 2011/2012) : 8 places
 - 10h40-11h50 (années 2010/2011) : 10 places
 - 11h50-13h10 (PERF enfants/ados) : 10 places
- Limite adhérents créneaux du jeudi soir (l'encadrant se réserve le droit de moduler les créneaux) :
 - 17h-18h30 (années 2008 à 2012) : 10 places dont 6 débutants maximum
 - 18h30-20h15 (années 2007 à 2002) : 12 places
 - 20h15-22h (adultes / jeunes à partir de 2005 compris) : 12 places
- L'activité débutera le lundi 14 septembre 2020. Le gymnase étant fermé durant les vacances scolaires, aucune activité aura lieu durant ses périodes.

SECURITE

- Les créneaux sont encadrés par un Brevet d'Etat « Escalade » ou des initiateurs diplômés par la FFME. Ils sont là pour vous accompagner dans votre épanouissement dans l'escalade et répondre à toutes vos questions.

INFORMATIONS GENERALES

- L'ensemble des versements encaissé par le club (sauf licence FFME) permet de prendre en charge les frais d'encadrement, le renouvellement du matériel collectif, l'achat de prises d'escalade.
- La licence FFME n'est pas uniquement une assurance responsabilité civile et individuel accident, c'est aussi notre représentativité pour le développement des sports alpins, des formations, la création et l'entretien des sites de pratiques, etc...
- L'association fonctionne par l'action de bénévoles (bureau du club et initiateurs encadrants). Ils pourront au cours de la saison vous demander un coup de main pour l'entretien du mur, des prises, ... et vous serez à votre tour bénévole du club.

DIVERS

- Les tarifs de la FFME sont consultables sur le site internet <http://www.ffme.fr>
- 1 règlement par adhérent
- Les tarifs indiqués sont pour l'année complète
- Pour les enfants et ados qui n'ont pas encore de T-shirt, l'achat de ce dernier reste obligatoire (compétitions)

LIENS

- Bulletin d'adhésion : <http://www.rocetvertige.net/inscription/>
- Certificat médical type : <https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/certificat-medical-type.pdf>
- Questionnaire : https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/QS-SPORT-cerfa_15699.pdf
- Notice assurance FFME : <https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2020/07/2021-notice-assurance-pack.pdf>

BULLETIN D'INSCRIPTION 2020/2021

(remplir en MAJUSCULE – 1 bulletin par adhérent)

Photo
Obligatoire
pour les enfants

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Email _____

Téléphone _____

Cours escalade (encadrement par un BE) ⁽¹⁾		Tarifs	S/Total ⁽⁴⁾
Enfants (7 à 11 ans) ⁽¹⁾	Samedi matin <input type="checkbox"/> S1 <input type="checkbox"/> S2 <input type="checkbox"/> S3 <input type="checkbox"/> S4	275.00 €	
Ado 1 (8-12 ans) – 6 débutants maxi ⁽¹⁾	Jeudi 17h-18h30 <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> PERF	275.00 €	
Ado 2 débutant et PERF (13-18 ans) ⁽¹⁾	Jeudi 18h30-20h15 <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> PERF	310.00 €	
Jeunes PERF/ Adultes débutants & PERF ⁽¹⁾	Jeudi 20h15-22h <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> PERF	290.00 €	
Adhésion Loisir		Tarifs	S/Total ⁽⁴⁾
Adultes débutants ⁽¹⁾⁽²⁾	mardi 19:30-21:30 OU mercredi 20:00-21:30 ⁽²⁾	210.00 €	
Adultes « autonomie » ⁽³⁾	mardi 19:30-21:30 ET mercredi 20:00-21:30	180.00 €	
Options FFME		Tarifs	S/Total ⁽⁴⁾
Assurance FFME base (conseillée)		8.00 €	
Assurance FFME base +		11.00 €	
Assurance FFME base ++		18.00 €	
Ski de piste (5 €), Slackline (5 €), Trail (10 €), VTT (30 €), IJ1 (18 €), IJ2 (30€), IJ3 (35 €)			
Réductions		Tarifs	S/Total ⁽⁴⁾
Remise Roc et vertige pour la 2e personne (même famille)		- 3.00 €	
Remise Roc et vertige à partir de la 3e personne (même famille)		- 6.00 €	
Réduction jeune FFME à partir de la 3e personne (même famille)		- 14.00 €	
Réduction adulte FFME à partir de la 3e personne (même famille)		- 28.50 €	
Pass' Région n°		- 30.00 €	
Déjà titulaire de la licence FFME pour l'année en cours N° de licence : Club :	Adultes	- 55.50 €	
	Jeune -18 ans	- 41.00 €	
T-shirt <input type="checkbox"/> 7-8 ans <input type="checkbox"/> 9-10 ans <input type="checkbox"/> 11-12 ans <input type="checkbox"/> 13-14 ans <input type="checkbox"/> XS <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL (obligatoire pour les mineurs)		5.00 €	
		TOTAL :	

(Perf) : perfectionnement : grimpeur autonome (assurage et escalade) souhaitant se perfectionner

(B.E.) : créneau encadré par un Brevet d'Etat Escalade

⁽¹⁾ Adultes/Jeunes/Ados débutants : places limitées

⁽²⁾ Créneaux ouvert seulement si le créneau du jeudi est complet

⁽³⁾ Passeport orange minimum obligatoire

⁽⁴⁾ Remplir les cases s/total et total

Règlement en : espèces 1 chèque (par dossier) 3 chèques (par dossier, octobre/janvier/mars)

**J'atteste avoir pris connaissance des informations des pages du bulletin d'inscription et les accepter.
Date et signature précédé de « lu et approuvé » (parents pour les mineurs)**

Votre dossier d'inscription doit comprendre

- La page 3 du bulletin individuel d'adhésion rempli et signé
- Avoir pris connaissance et avoir signé le règlement intérieur
- Pour les nouveaux dossiers, un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'escalade et sports de Montagne
Pour tous les adhérents mineurs la mention « compétition » obligatoire
Pour les adhérents de l'année précédente, remplir le questionnaire téléchargeable
- Une photo d'identité pour les enfants (ou photo scannée)
- Votre règlement : espèces, chèques (1 ou 3) par adhérent, coupons ANCV (1 règlement / adhérent)
- La notice d'assurance FFME (bulletin d'information n°1) rempli et signé (si vous ne souhaitez pas l'assurance complémentaire, cocher la case du refus de l'assurance)
- 1 enveloppe timbrée et libellée à votre adresse